



DIPLOMATIE

Le chef de la diplomatie gabonaise, Michael Moussa Adamo, était le week-end écoulé à Yaoundé où il a remis au président camerounais Paul Biya, en présence de notre ambassadeur sur place, Patrick Biffot, un message de son homologue Ali Bongo Ondimba dont la teneur n'a pas été révélée.

Page 3

MERCURIALE

DGCC et DGC ont lancé samedi l'opération de contrôle de conformité de la nouvelle mercuriale des prix mise en place par le gouvernement dans le cadre de la lutte contre la vie chère. Cette opération, qui sera quotidienne, durera trois mois, exposant les contrevenants à de "lourdes sanctions".

Page 4

Hugues Boguikouma, 52 ans, avocat au barreau du Gabon, responsable du club Master Lycée Paul-Indjendjet-Gondjout de Libreville (3^e dan), a été confortablement élu (19 voix contre 7 au sortant Wilfrid Nguema) président de la Fédération gabonaise de judo et de ju-jutsi (Fégajudo).

Pages centrales

ME MEZUI MBA PERD GROS

RECONNU coupable d'escroquerie par le tribunal correctionnel de Port-Gentil et condamné (comme ses coaccusés) à 24 mois de prison dont 12 avec sursis – il en a déjà purgé près de 7 –, Me Irénée Mezui Mba, outre l'infamie d'une telle condamnation et l'opprobre qui l'accompagne, pourrait se voir radié du barreau du Gabon, en application de la loi.

Page 2



POUR MOI QUOI...

Dites, doit-on/peut-on verbaliser franchement un cortège de mariage pour infraction au Code de la route ?

Dans le sud de la France où toutes les occasions sont bonnes pour faire la fête, la police a fait sensation l'autre week-end en distribuant des verbalisations pour non-respect des feux tricolores et des stops... à un cortège de mariage.

Bizarre. Au Gabon, cet excès de zèle aurait valu à nos pòvres flics qui font leur boulot, insultes, invectives et même menaces de la part des membres d'un tel défilé. Il n'y a qu'à assister aux cortèges accompagnant les mariés chez nous, c'est à croire qu'ils ont "tous les droits". Ils roulent à tombeau ouvert, brûlent les feux, roulent en sens interdit, ignorent les panneaux de signalisation et tout et tout. Disons, ils se fichent des règles de conduite de prudence en agglomération. Seulement pour nombre de Gabonais, cela est normal, même tolérable, le jour de mariage étant un jour unique dans la vie d'un individu. Au nom de ce droit non-écrit, on s'installe sur le capot et le toit des véhicules à l'immatriculation dissimulée par l'inscription "MARIÉS", on enfonce le klaxon pour prévenir "qu'on est désormais occupés". Il se trouve souvent des gens d'armes pour leur prêter main-forte en obligeant les usagers de la route à garer leurs engins. Les Gabonais savent-ils que toutes ces manifestations sont une entorse au Code de la route ?

Sauf s'il existe une disposition dans la Loi fondamentale qui autorise cette pratique-là, eh bien qu'on nous le dise clairement quoi.

...MAKAYA

Photo : Christelle Ntsame/L'Union

8^e EDITION

19 NOVEMBRE ET 20 NOVEMBRE 2022

MARATHON
DU
GABON
ARISE

PAS ENCORE INSCRITS ?
PLUS QUE QUELQUES PLACES DISPONIBLES

BULLETIN D'INSCRIPTION À L'INTÉRIEUR ET RENDEZ-VOUS AU STAND DU MARATHON

CHEZ GÉANT CKDO

Géant
CKdo

